

électricité : dès 2011, une énergie d'origine 100% renouvelable et baisse de la facture d'électricité et du gaz

Pionnière par sa politique environnementale active, la Ville de Lausanne s'apprête à franchir un cap important en matière de développement durable. A partir du 1^{er} janvier 2011, les services industriels de Lausanne (SIL) proposeront à l'ensemble des consommateurs une énergie électrique d'origine 100% renouvelable, baptisée *nativa*, sans augmentation de prix par rapport à la fourniture actuelle. De plus, la facture d'électricité baissera d'environ 5% pour les ménages vaudois.

déjà 70% de l'électricité renouvelable

Depuis plus de vingt ans, la Municipalité de Lausanne et les services industriels mènent une politique environnementale active visant à encourager les économies d'énergie et l'utilisation de ressources respectueuses de l'environnement dans une perspective de développement durable et d'amélioration de la qualité de vie. Les services industriels permettent aux entreprises comme aux particuliers de recourir sans cesse davantage aux énergies renouvelables que sont l'hydraulique, la mini-hydraulique, le solaire photovoltaïque, l'éolien, la biomasse ou encore la valorisation des déchets.

En leur qualité de collectivité publique, les SIL produisent et distribuent l'électricité dans 15 communes de la région lausannoise et 3 communes valaisannes. Déjà plus de 70% de cette électricité est d'origine renouvelable et des investissements de l'ordre de 150 millions de francs seront consentis par la Ville de Lausanne pour augmenter la part de production propre d'électricité d'origine renouvelable de 30% d'ici 2020.

des entreprises engagées sur le plan environnemental

Lors de la libéralisation du marché de l'électricité intervenue au 1^{er} janvier 2009, les clients dont la consommation par site était supérieure à 100'000 kWh par an ont eu la possibilité d'opter pour un contrat d'approvisionnement à prix garanti sur 3 ans, en dépit des fluctuations du marché, et de bénéficier de conseils par des professionnels en matière d'efficacité énergétique (électricité, chaleur, isolation des bâtiments, etc.). Plusieurs de ces gros consommateurs ont choisi l'électricité *nativa hydro*, certifiée 100% d'origine hydraulique, à l'exemple du complexe de cinéma Cinétoilette Malley qui a ainsi voulu s'engager en faveur de l'environnement et du développement durable.

énergie 100% renouvelable dès 2011

La Ville de Lausanne s'apprête à franchir un cap important en matière de développement durable. A partir du 1^{er} janvier 2011, les SIL proposeront à l'ensemble des consommateurs une énergie électrique d'origine 100% renouvelable certifiée, baptisée *nativa*, sans augmentation de prix par rapport à la fourniture actuelle.

Les consommateurs pourront ainsi choisir la qualité de leur électricité. *Nativa* est composée d'énergie hydraulique, d'éolien et d'énergie solaire. De plus, ceux qui désirent s'engager encore plus fortement en faveur des énergies renouvelables pourront opter pour *nativa plus* qui est



certifiée par le label [naturemade star](#). Produite dans la région, cette électricité est à base de mini-hydraulique (53%), d'éolien (45%) et de solaire (2%).

Pour accompagner l'introduction de cette énergie 100% renouvelable, les SIL feront rayonner la marque *nativa* dans l'agglomération lausannoise à l'aide d'une campagne innovante et ludique. Sur les visuels, nuages, éoliennes et soleil symbolisent le fait que l'énergie est issue de la nature.

baisse de la facture d'électricité et du gaz naturel

Bonne nouvelle pour les ménages approvisionnés en électricité par les SIL, leur facture va baisser d'environ 5% en 2011. Cette baisse provient de la diminution des coûts liés à l'acheminement et au réseau.

Quant au gaz naturel, une baisse de 0,5 ct/kWh est intervenue à compter du 1^{er} septembre 2010. L'évolution du marché ayant permis aux fournisseurs de gaz naturel de bénéficier d'une réduction des coûts d'approvisionnement, les SIL ont décidé de répercuter cette baisse, ce qui permet au gaz naturel de rester très compétitif par rapport à l'huile de chauffage.

nouvelle identité visuelle

La nouvelle identité visuelle des services industriels de Lausanne vise à positionner les SIL comme une entreprise commerciale dynamique répondant à l'évolution du marché et à la demande des clients. Elle se compose d'un sigle (SiL), qui reprend l'un des sept points rouges du logo de la Ville de Lausanne et de quatre points de couleur indépendants qui rappellent le visuel « fleur » utilisé depuis 2005. Les services industriels marquent ainsi leur appartenance à l'administration communale (point rouge), tout en spécifiant leur identité propre (sigle) et en apportant un élément émotionnel (points de couleur).

Ce nouveau visuel sera introduit progressivement ces prochains mois sur les différents supports de communication des services industriels, des factures aux décorations de bus TL. Il fera ainsi rayonner les actions commerciales des SIL en tant que prestataires multiservices et multfluides.

accès aux conditions RPC communale dès le 1^{er} octobre 2010

La rétribution fédérale à prix coûtant pour les installations photovoltaïques, entrée en vigueur le 1^{er} mai 2008, a été rapidement épuisée en raison d'une forte demande. De nombreux projets d'installations photovoltaïques privées ont ainsi été mis en liste d'attente et pourraient ne pas bénéficier de l'aide fédérale avant quatre ans. Pour remédier à cette situation, la Ville de Lausanne a fixé les conditions de rétribution à prix coûtant (RPC) de l'énergie d'origine photovoltaïque en attendant la rétribution fédérale selon la loi sur l'énergie (LEne). Les demandes lausannoises pourront ainsi être très rapidement satisfaites.

Ces conditions seront accessibles au public dès 1^{er} octobre 2010 via le site www.lausanne.ch. Cette rétribution communale subsidiaire est transitoire. Elle débute à la date de mise en service, avec effet rétroactif au maximum au 1^{er} janvier 2009, et s'éteindra au moment où l'installation sera prise en charge par [swissgrid](#). Ce système est financé par le Fonds pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables (Fonds URE/PER) jusqu'à hauteur de 700'000 francs par année.



flexfuel : réduction des émissions de particules et de CO₂

Dans le cadre de sa politique active de réduction des émissions de particules fines et de CO₂, la Ville de Lausanne a mené un projet-pilote visant à approvisionner les véhicules communaux lourds avec un mélange de diesel et de biodiesel issu du recyclage d'huiles usagées. Les tests sur 4 véhicules ayant été satisfaisants, l'utilisation du biodiesel s'étend progressivement à l'ensemble du parc communal de poids lourds avec, pour objectif, de réduire les émissions de CO₂ de l'administration de l'ordre de 600 tonnes par an.

Les SIL, en collaboration avec la direction des travaux, ont remplacé deux colonnes de distribution de carburant traditionnel, situées aux Ateliers et Magasins de la Ville (AMV), par des colonnes « flexfuel » capables de distribuer automatiquement aux véhicules communaux des mélanges de diesel et biodiesel en fonction de leurs caractéristiques techniques et du mélange exact nécessaire.

Les services industriels de Lausanne

Pour tout renseignement, prendre contact avec :

- **Jean-Yves Pidoux, directeur des Services industriels, tél. 021 315 82 00**
- **Marc-Antoine Surer, chef du service commercial, tél. 021 315 81 10.**

Lausanne, le 16 septembre 2010